



**22-07-209 - Arrêté Municipal Temporaire**  
Réglementant le stationnement et la circulation – route des Puymains  
Occupation du domaine public – branchement ENEDIS 72239521

Le Maire de la ville de Villeneuve en Retz

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-5 et L 2213-1 et suivants

Vu le Code de la Route, notamment ses articles L 110-1 et suivants, R 411-1 et suivants,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code Pénal, notamment l'article R 610-5,

Vu la pétition présentée par la SPIE Citynetwork le Bignon ZA la Forêt BP5 – 44140 LE BIGNON

Considérant qu'il y a lieu, pour des raisons de sécurité de réglementer le stationnement et la circulation route des Puymains - Villeneuve en Retz, afin de permettre à l'entreprise nommée ci-dessus, de procéder à des travaux à compter du 21 juillet 2022.

**ARRETE**

- ARTICLE 1** *Route des Puymains du 21 juillet au 19 août 2022*  
La circulation et le stationnement des véhicules de toute nature seront réglementés :  
Le stationnement sera **INTERDIT** au droit du chantier,  
La circulation sera **ALTERNEE** par panneaux  
La vitesse sera **LIMITEE** à 30 km/h
- ARTICLE 2** La fourniture, la pose et la dépose ainsi que la maintenance de la signalisation réglementaire seront assurées par le pétitionnaire.
- ARTICLE 3** Les infractions aux présentes dispositions seront constatées par procès-verbaux qui seront transmis auprès du Tribunal compétent.
- ARTICLE 4** Le présent arrêté sera affiché en mairie de Villeneuve en Retz et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.
- ARTICLE 5** Monsieur le Maire, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie, la responsable de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Villeneuve en Retz,  
Le 22 juillet 2022

Le Maire  
Jean-Bernard FERRER



Ampliation de cet arrêté :

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Villeneuve en Retz

Le pétitionnaire

Les Services Techniques

La Police Municipale

## Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

*202*

  
N° 14024\*01

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : **PINEAU** Prénom : **Sonia**  
Dénomination : **SPIE Citynetwork Le bignon** Représenté par :  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **ZA la forêt BP 5**  
Code postal **4 4 1 4 0** Localité : **LE BIGNON** Pays : **France**  
Téléphone **0 6 8 6 4 3 8 4 9 2** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : **sonia.pineau@spie.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :  
**Adresse** Numéro : Extension : Nom de la voie :  
Code postal Localité : Pays :  
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel :

### Localisation du site concerné par la demande

**Voie concernée** : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +  
**Adresse** Numéro : Extension : Nom de la voie : **RTE DES PUYMAINS**  
Code postal **4 4 5 8 0** Localité : **VILLENEUVE EN RETZ**

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence :  
Description des travaux : **Branchement Enedis**  
N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(9)</sup> : **72239521**  
Date prévue de début des travaux : **1 8 0 7 2 0 2 2** Durée des travaux (en jours calendaires) : **3 0**

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **3 0** Date de début de réglementation **1 8 0 7 2 0 2 2**  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

<sup>(9)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

**SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT**

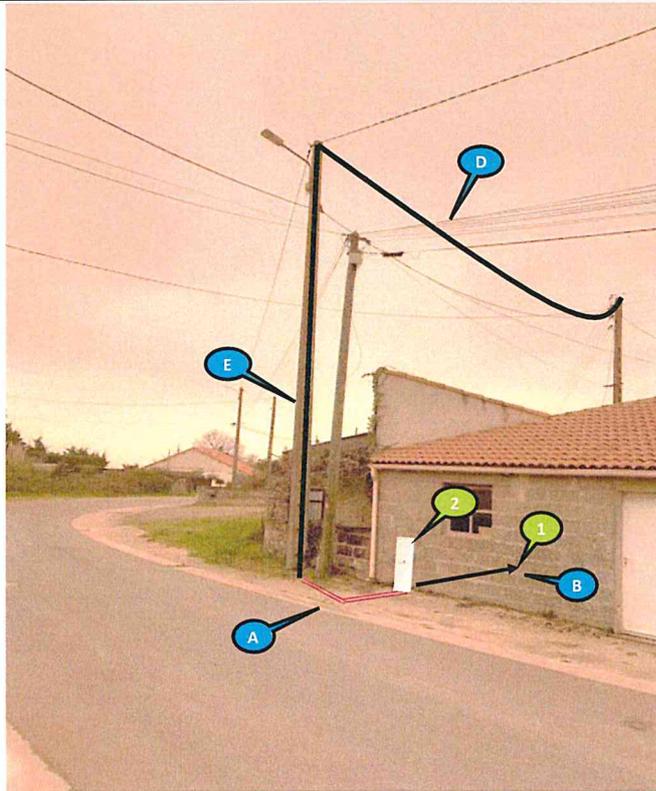
Nom du client :	M PERRUCHAS	N° d'affaire :	72239521
-----------------	-------------	----------------	----------

Nom et fonction de la personne au rdv : Client      Date d'emménagement : 01/06/2022

<b>TRAVAUX :</b>	AS01 Branchement aéro-souterrain Type1	Type de voie (liaison réseau) :	Communale
------------------	----------------------------------------	---------------------------------	-----------

A charge du client :	1	• Pose d'un fourreau aiguillé de 90 ou 75 mm, dans une tranchée de 80 cm de profondeur depuis l'emplacement prévu du coffret jusqu'à l'aplomb au mur intérieur dans une goulotte dédiée
	2	• Encastrement du coffret ou borne en cassant les fondations pour passage des fourreaux
	3	• Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel)

A charge d'Enedis :	A	• Terrassement liaison publique
	B	• A poser par Enedis : Câble de liaison privative 1 câble 4x35Alu+TR dans fourreau de ø 90 extérieur posé par le client
	C	• Pose tableau de comptage sur GTL (Goulotte Technique Logement)
	D	• sur plomb aérien du terrain du voisin M LEFEBVRE
	E	• remontée sur le poteau



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Commentaires :									
----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2019	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A	Alu 35 mm²				
12 kVA	AS1 - Branchement aéro-souterrain Type 1		20	5	Alu 35 mm²	5	30	1,26	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm²			0,00	
Terrassement							Mètres T2bis	Mètres T2	Longueur Total
							5	0	5